

Délégation de l'Union syndicale Solidaires en Turquie

Une délégation Solidaires s'est rendue en Turquie, du 8 au 14 novembre. C'est la suite d'un travail dans la durée, construit à travers quelques contacts dans le cadre du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, et surtout impulsé notamment par les camarades de Solidaires Étudiant-e-s :

- ❑ Soutien à plusieurs luttes ces derniers années (présence au procès de syndicalistes sont, grève chez Danone à Lüleburgaz, grève chez Renault à Bursa,...).
- ❑ Délégation de Solidaires étudiant-e-s en Turquie et au Kurdistan en mars dernier.
- ❑ Campagne "des livres pour le Rojava", participation au collectif unitaire français de soutien à la lutte de peuple du Kurdistan.

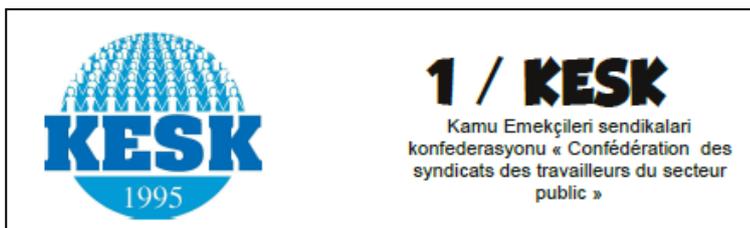
Pour des raisons de temps, nous ne nous sommes pas rendus au Kurdistan dans le cadre de cette délégation, mais ce sujet est bien entendu très présent dans tous les débats, positionnements et actions en Turquie, y compris dans le mouvement syndical.

Sur le panorama général du mouvement syndical en Turquie, et au Kurdistan, on se reportera avec profit à la brochure réalisée au retour de la délégation organisée par Solidaires étudiant-e-s.



Rencontres avec KESK

À Ankara, nous avons rencontré deux fédérations et l'exécutif confédéral de KESK, qui est une confédération de syndicats du secteur public.

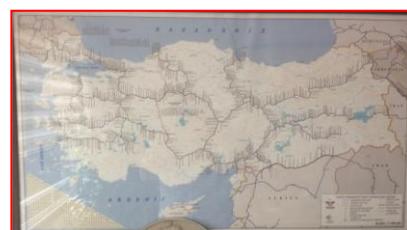


Le syndicat des transports publics (BTS) a été créé en 1990 et couvre le ferroviaire, l'aérien, le maritime. Ce syndicat a été particulièrement touché par l'attentat d'Ankara le 10 octobre, une des bombes ayant éclaté dans son cortège. Les camarades insistent sur le fait que parmi les victimes membres de leur syndicat il y avait des militants et des militantes aux opinions politiques diverses (gauche kémaliste, socialiste, communiste, marxiste révolutionnaire, anarchiste, ...) et que c'est à l'image de leur syndicat, qu'ils et elles veulent de classe et de masse.



Sur l'attentat lui-même, nombre d'éléments montrent que le projet était, au minimum, connu des services de l'Etat (dans un pays où la surveillance est établie en système) : un des kamikazes est le frère d'un des responsables du massacre de Suruç en juillet, un autre a fait ses adieux à ses proches par téléphone quelques heures avant l'attentat en mentionnant celui-ci,... Les militants et militantes de BTS considèrent qu'après cet attentat le mouvement syndical a la responsabilité de s'interroger fortement sur la sécurité de ses manifestations d'une part, sur la manière dont l'Etat réussit à faire passer son message accusateur qui marginalise les résistants et les résistantes : pour une part importante de la population, les morts d'Ankara, parce qu'ils et elles participaient à une manifestation pour la paix et la démocratie, sont « des terroristes ». **Nous avons dit notre disponibilité pour participer aux initiatives solidaires organisées en soutien aux proches des victimes.**

Dans les entreprises, BTS est confronté à une forte répression et à la présence de syndicats-maison. Le syndicat BTS nous a fait part de ses réserves quant à certaines positions de la Fédération internationale des transports (ITF) et de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), notamment sur l'acceptation des privatisations et restructurations. **Les camarades nous ont fait part de leur intérêt pour le Réseau syndical international de solidarité et de luttes ; d'ores et déjà, nous les avons invités à la prochaine réunion européenne du Réseau Rail Sans Frontière qui se tiendra au début de l'année 2016 en France.**



Au siège confédéral de KESK, nous avons rencontré une délégation composée des deux co-secrétaires généraux (une femme et un homme), de la secrétaire aux relations internationales et de deux autres secrétaires confédéraux (Trésorerie et Organisation/Formation). La confédération est née en 1990. Parmi ses caractéristiques, les camarades mettent en avant : la parité dans l'organisation, l'opposition au pouvoir en place, la lutte contre la chape de plomb que celui-ci impose depuis des années, la lutte pour la paix et la démocratie (ce qui signifie notamment le soutien à la lutte du peuple kurde).

KESK rassemble 240 000 syndiqué-e-s. L'organisation est membre de la CES mais y est assez marginalisée de par la présence d'autres organisations turques plus fortes mais pratiquant la collaboration de classe, et aussi de par l'expression de ses désaccords avec certaines positions et pratiques de la CES.

Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes leur est connu, mais la question d'une éventuelle adhésion ne pourrait se poser qu'à travers leur prochain congrès confédéral en 2017. Il y a accord sur un travail commun entre nos deux organisations, d'où une déclaration commune que nous avons proposée.

KESK est confronté à l'annonce d'une loi abrogeant tout ce qui protège les salariés-e-s dans le statut des fonctionnaires.

Nous sommes là aussi revenus sur le massacre d'Ankara : un rapport sera bientôt disponible.



La rencontre avec le syndicat de l'enseignement (EGITIM SEN) a permis de constater nos approches communes sur des sujets comme l'immigration, la place et les droits des femmes. **Les camarades ont décrit le processus de « religionalisation » de l'enseignement, qu'ils et elles combattent mais dont la puissance les inquiète beaucoup.** Plus que par l'accroissement d'écoles privées, cela se traduit par une place de plus en plus grande de « l'enseignement religieux » dans le secteur public.

Pour illustrer le contexte répressif, la co-secrétaire générale du syndicat fait l'objet de diverses poursuites, pour des activités « terroristes » (en réalité, il s'agit du soutien sous quelque forme que ce soit à la lutte du peuple kurde) et risque une quinzaine d'années de prison.



Rencontres avec DISK

A Istanbul et dans sa région, nous avons rencontré des collectifs militants de syndicats DISK (confédération de syndicats du secteur privé) et des grévistes de divers secteurs professionnels.

DISK rassemble environ 150 000 syndiqué-es, est membre de la CES, plusieurs de ses fédérations travaillent avec les fédérations syndicales internationales.

La syndicalisation dans des organisations combattives est rendu difficile par les dispositions légales : l'adhésion se fait sur le site du ministère du travail ; pour être représentatif (droit de négocier, d'appeler à la grève mais aussi de récupérer les cotisations syndicales qui sont directement prélevées sur le salaire) un syndicat doit rassembler plus de 50% des travailleurs et travailleuses dans l'entreprise et plus de 1% du total dans la branche (au plan national) et cela ne prend effet qu'au moment du renouvellement d'une convention collective). Jusqu'en 2014, adhésions et démissions syndicales se faisaient chez le notaire ... et la démission coûtait plus cher que l'adhésion.

Nous avons rencontré les grévistes de Danone à Lüleburgaz. C'est une lutte que Solidaires a soutenu à travers des communiqués et une diffusion de tracts au siège de *Danone* à Paris. Constatant que le syndicat de l'entreprise acceptait une convention collective qu'ils et elles refusaient, les travailleurs et travailleuses se sont auto-organisé-e-s et ont notamment décidé d'élire leurs représentant-e-s et de choisir leur syndicat. Il s'en est suivi une longue lutte, la direction de *Danone* refusant de négocier avec eux. Des évolutions ont eu lieu mais l'affaire n'est toujours pas totalement réglée. **Les salarié-es de Danone sont maintenant syndiqué-es à GIDAS-Is, l'organisation sectorielle de DISK, qui est membre du Réseau syndical international de solidarité et de luttes.**

Avec ces camarades de *Danone* et leur syndicat, nous avons convenu de :

- Poursuivre l'information** en France et ailleurs sur leur lutte.
- Rédiger une motion de soutien** des organisations du Réseau syndical international de solidarité et de luttes.
- Chercher des relais médiatiques** pour dénoncer la pratique de la multinationale *Danone*, qui s'appuie sur le gouvernement et le patronat turcs pour ne pas respecter les libertés syndicales « garanties » par l'OIT.
- Organiser la venue en France d'un ou une de leurs représentant-es,** pour organiser des réunions d'information et pour intervenir auprès de la direction au siège, en essayant que ce soit avec d'autres organisations syndicales françaises.
- De prendre l'exemple de *Danone* en Turquie pour illustrer la campagne européenne du Réseau** sur le respect du droit syndical et du droit de grève et pour l'action à Genève en juin, à l'occasion de la conférence de l'OIT.

Dans la périphérie d'Istanbul, les travailleuses et les travailleurs de SERA POOL sont en grève depuis 5 mois. C'est une usine de céramique pour piscine qui emploie environ 200 salarié-es, dont 80% de femmes. Lorsque nous nous y sommes rendus, elles et ils en étaient à leur 154^{ème} jour de lutte. **Les camarades nous ont décrit une usine aux conditions de travail très dures, sur tous les plans :**

- Travaux très pénibles, lourdes charges à manipuler.
- Saleté des locaux, avec beaucoup de poussière.
- Absence d'hygiène (pas d'eau ni de papier dans les toilettes, par exemple).
- Mesures vexatoires et brimades quotidiennes : jours de congés imposés par le patron non choisis par les travailleurs et les travailleuses, cantine fermée durant le Ramadan, journées non payées lors d'arrêts-maladie, dissimulation des nombreux accidents de travail par l'envoi dans des cliniques privées aux ordres du patronat, ...

Pour illustrer les méthodes patronales, un exemple : chaque année « le meilleur ouvrier » ou « la meilleure ouvrière » est récompensé ... par le droit d'aller dans une salle de réception manger des baklavas ... plus exactement pas plus de 2 baklavas comme cela est indiqué sur une affichette spécialement imposé à cet effet...

Dans ce contexte, on imagine sans mal que **le fort taux de féminisation dans l'usine signifie aussi une violence sexiste.** Par ailleurs, il y a aussi eu plusieurs naissances prématurées et des fausses-couches dues aux conditions de travail exécrables.

A l'origine, 16 personnes ont rassemblé les revendications et tenté de se faire entendre par la direction qui les a totalement ignorées. 6 d'entre elles ont fini par aller directement dans le bureau du patron, où elles ont été insultées et menacées. C'est à partir de là qu'elles ont contacté le syndicat Cam Keramik-Is de DISK.



Le patron s'en est alors pris à une des animatrices du mouvement, lui laissant entendre qu'elle pourrait fort bien ne pas retrouver son enfant, un soir, à la sortie de l'école. 3 « meneuses » ont été visées par un licenciement. Cela a déclenché un **très fort mouvement solidaire**, malgré les pressions patronales ; lorsque celui-ci a voulu diviser les salarié-es en leur demandant de se séparer en deux groupes - celles et ceux qui soutenaient les « meneuses » et les autres - il s'est retrouvé face à une énorme majorité du personnel !

135 personnes ont été licenciées ; au fil du temps, ceux et celles qui avaient les contrats les plus récents ont cherché du travail ailleurs et actuellement **il y a encore 104 salarié-es dans la lutte.** Des procès sont en cours, d'une part pour la réintégration, d'autre part intentés par le patron pour grève illégale. En réalité, il n'y a pas eu de grève au sens légal du terme, puisque la direction a d'abord imposé un lock-out de 4 jours puis a licencié les 135 personnes ! Les 104 se relaient dans un « piquet de grève » installé à l'entrée de l'usine.



La direction, qui est en train de faire construire une deuxième usine à environ 200 kilomètres, enregistre des gains d'environ 10 millions d'euros par an. Des salarié-es actuellement au travail témoignent que les conditions se sont considérablement améliorées dans l'usine grâce à la lutte des licencié-es. Actuellement, le patron « concède » accepter de discuter avec le syndicat et ses avocats mais refuse avec les représentant-es du personnel de l'usine.

La situation financière est difficile : il n'y a pas de solidarité financière du syndicat sur cette lutte et les indemnités pour chômage ne sont pas payées dans ce genre de situations. Nous nous sommes engagés à :

- Informer sur leur lutte.
- Voir si des pressions syndicales sont possibles sur les entreprises avec lesquelles travaillent SERA POOL.
- Organiser une solidarité financière

Nous avons participé à une manifestation de DISK à Istanbul, devant un hôpital privé dont la direction refuse de réintégrer des salarié-es licencié-es pour s'être organisé dans le syndicat de leur choix, et cela malgré le jugement du tribunal.

Ce fut l'occasion d'une brève rencontre avec la secrétaire générale de la confédération DISK, avec qui nous n'avons pas pu avoir de rencontre formelle. Au sein de DISK, à plusieurs reprises nous avons senti quelques réticences vis à vis de Solidaires ; elles sont dues, d'une part à une habitude de relations avec d'autres organisations françaises (notamment CGT et CFDT), d'autre part au fait qu'à deux reprises et sur des sujets différents un camarade de Solidaires n'a pas donné suite à des demandes de militants de DISK après des rencontres. Mais au-delà de ces difficultés, il faut noter le souhait d'un travail commun avec nous, exprimé par certaines structures de DISK et une attitude d'ouverture de toutes.



La rencontre avec des responsables du syndicat Birlesik metal-Is (DISK) de Renault à Bursa faisait suite, aussi, à la solidarité que nous avons manifestée lors de leur **grève de 14 jours en mai 2015**. Cette grève a permis l'émergence de très fortes actions de solidarité, notamment pour faire en sorte qu'il n'y ait aucun licenciement durant ou à l'issue de celle-ci.

L'usine *Renault* de Bursa emploie 6 000 personnes dont 4 800 « cols bleus » ; **sur ces 4 800, 3 600 sont syndiqué-es à DISK**. Le syndicat Turk-is n'y compte plus que 200 membres, mais c'est le seul considéré représentatif jusqu'au renouvellement de la convention en 2017. Il exerce des pressions sur les syndiqué-es de Birlesik metal-Is (DISK) dans le but de renverser la tendance d'ici 2017 ; récemment, il a reçu pour cela le soutien du syndicat allemand IG Metall qui s'est déclaré solidaire de Turk-is, le syndicat jaune...

Les camarades de Birlesik metal-Is (DISK) ont des relations régulières avec la CGT *Renault* mais sont ouverts à l'élargissement de leurs contacts dans le but de créer une coordination large des syndicats de lutte chez Renault. Nous avons bien entendu fait part de notre disponibilité pour une telle initiative et des liens que nous pouvions faire avec des organisations d'autres pays, via le Réseau syndical international de solidarité et de luttes. Ils sont demandeurs d'informations sur la stratégie de *Renault* vis à vis de leur usine (choses que la CGT pourtant mieux placée que nous pour cela, ne leur transmet pas).

Le contact avec ce collectif syndical s'est aussi traduit par une présence au tribunal, dans le cadre d'une affaire de violences d'un délégué de Turk-is et par une intervention lors d'une formation d'accueil des syndiqué-es qui était organisé ce jour-là. Les camarades font un gros travail de formation, afin de renforcer la cohésion du syndicat et aussi la démocratie en son sein. A ce sujet, ils sont **demandeurs d'une présence syndicale internationale lors des élections qu'ils organiseront en fin d'année 2015 pour désigner les porte-paroles des travailleurs et des travailleuses**.

En conclusion provisoire, une délégation fort intéressante par les perspectives de travail commun qu'elle confirme ou fait découvrir. Il nous reste à concrétiser tout cela...
C'est possible, en y mettant le même sérieux que celui qui a présidé au gros travail de préparation qui a été réalisé bien en amont et sans lequel l'utilité et l'efficacité de la délégation n'auraient pas été aussi grandes.

Vous pouvez retrouver les informations de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : www.solidaires.org/article12420.html



Victoire des ouvriers de Renault Bursa !

L'Union Syndicale Solidaires, Solidaires Industrie et les syndicats SUD Renault saluent la victoire remportée par les ouvriers de Renault à Bursa (Turquie) au terme de deux semaines d'une grève qui avait gagné toute la zone industrielle. Malgré les pressions intenses et l'incertitude de la direction de Renault, nos camarades et celles qui satisfaisaient une grande partie de leurs revendications :

- Aucun licenciement
- Abandon des plaintes et de toutes les poursuites
- Renault n'engagera aucune requête contre les travailleurs
- Dans le mois qui vient, en lien avec le revêtement et de la revalorisation du taux horaire plus élevés, pour une harmonisation des rémunérations
- Revalorisation des salaires : versement à tous turques (340 euros) dans un délai d'un semaine.
- En plus des 1 000 livres d'avance : versement d'un tiers la revalorisation du taux horaire prévue dans le mois
- Chaque fin d'année : versement d'une prime de travail et au nombre d'unités produites, d'un montant
- Représentation des ouvriers : les porte-paroles comme interlocuteurs par la direction. Les ouvriers

Turquie : Guerre contre le syndicalisme

Depuis l'attentat de Samsat, le 20 juillet dernier, l'Etat turc a tenté de réprimer les revendications des travailleurs turcs. Ainsi, nous avons vu à Ankara, un personnel composé de toutes les nationalités, y compris les Kurdes, se mobiliser pour défendre les droits des travailleurs.

Solidarité internationale avec les travailleurs turcs

Samedi 10 octobre, un meeting rassemblait à Paris des organisations par des organisations françaises et des organisations turques. Cet événement a permis d'élargir le soutien à ces travailleurs et de leur apporter un soutien moral et matériel.

Union Syndicale Solidaires 144, bd de la Villette 75019 PARIS - 01.58.38.30.20 / 01.58.38.30.10
Commission internationale : international@solidaires.org

144
75
19

144 Bd de la Villette
75 019 Paris

Téléphone : 01 58 38 30 20
Télécopie : 01 42 67 62 14

contact@solidaires.org
www.solidaires.org





SOMMAIRE

Page 1 - 2 : Introduction
Page 3 : Aperçu des syndicats de Turquie
Page 4 - 14 : La Confédération des syndicats de travailleurs du secteur public (KESK)
Page 5 : le syndicat des transports publics (BTS)
Page 9 : le syndicat de l'enseignement (Egitim Sen)
Page 15 - 18 : La confédération des syndicats révolutionnaires de Turquie (DISK)
Page 16 : le syndicat de la jeunesse étudiante (Genç-Sen)